

BULLETIN MUNICIPAL DE L'AUTOMNE 2025 SAINT-POINT



Le mot de l'équipe municipale

La commune est l'espace où l'on se connaît, où l'on se retrouve et où l'on fait des projets de proximité qui peuvent servir à tous.

Nous tentons en permanence de répondre au mieux aux besoins de votre commune même s'ils sont parfois complexes.

C'est ainsi qu'il faut gérer des domaines aussi variés que la voirie, l'urbanisme, l'état civil, les écoles de notre RPI, les bâtiments et espaces communaux, le personnel communal et intercommunal. Ou encore l'assainissement, les syndicats d'eau et d'électricité, etc... Sans parler des relations extérieures avec la communauté de communes, le département, l'Etat ou la région.

Toutes ces thématiques sont de plus en plus complexes et chronophages mais les gérer est essentiel lorsque l'on est attaché à notre village et pour qu'il continue d'exister.

Tout cela, en veillant en permanence à préserver autant que possible les finances communales. En effet, les crises successives : sanitaire, économique et maintenant politique font que la marge de manœuvre se réduit constamment et que, comme tout un chacun, nous n'avons pas de visibilité à court terme et encore moins à long terme notamment pour ce qui est des aides et dotations reçues.

Nous continuons cependant à œuvrer pour construire des projets et y réfléchir avec les administrés ou les associations.

Nous veillons à l'entretien du patrimoine communal : restauration de certains logements communaux, entretien annuel de la voirie, menus travaux dans les écoles, ...

Saint-Point produit maintenant une partie de son électricité grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du hangar communal.

Un nouveau terrain de loisirs a été créé et vous êtes de plus en plus nombreux à en profiter.

Nous travaillons également sur deux projets qui se réaliseront à plus long terme : la restauration de l'église Saint Donat et la création de nouveaux espaces communaux dans la maison du 1757, route du lac. Avant leur réalisation, nous nous assurerons qu'ils ne mettent pas en péril le budget de la commune qui aura besoin pour cela, du soutien de tous, particuliers, organismes publics et privés.

L'été 2025 a été riche en événements divers et variés et en manifestations grâce au dynamisme des associations et à l'implication de leurs bénévoles.

Merci à tous ceux qui permettent tout ce travail, agents de la commune, bénévoles, associations, élus, entreprises partenaires ou organismes publics.

L'avenir proche ou plus lointain s'annonce toujours plein de défis. Ces défis et les projets qui en découleront devraient être autant d'occasions pour nous tous de nous retrouver pour travailler ensemble à leur réalisation au-delà de nos divergences. Que ce soit à l'échelle de notre commune, de notre pays ou du monde entier.

Nous vous souhaitons à tous une bonne lecture de notre nouveau bulletin municipal et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les projets de la commune

❖ Le hangar communal, production d'électricité locale

Le second pan de panneaux photovoltaïques a été installé sur la face Nord du hangar communal. Il devrait quasiment doubler la production d'électricité sur ce bâtiment. Cette production va en premier lieu servir à une autoconsommation collective pour la commune de Saint-Point avec l'adhésion à la PMO (Personne Morale Organisatrice) mise en place par le SYDESL. Cette autoconsommation alimentera les bâtiments communaux en premier lieu et potentiellement les locataires de la commune dans un second temps.

Le département et l'Etat ont soutenu ce projet en cohérence avec le développement souhaité des énergies renouvelables sur notre territoire et en France.

❖ La maison « Ex Petitjean »

Le dossier d'appel d'offres arrive à son terme et les travaux de rénovation doivent démarrer prochainement pour une remise en location rapide. La maison restaurée serait idéale pour accueillir une famille avec de jeunes enfants qui iraient à l'école de notre RPI Saint-Point Bourgvilain. Ces travaux de rénovation couplés avec une exigence de diminution des consommations énergétiques sont également soutenus par l'Etat, le Département et la Région pour la partie énergies renouvelables.



❖ L'église Saint Donat et le Tombeau

Le projet du village le plus conséquent est celui de la restauration de l'église St Donat et du Tombeau d'Alphonse de Lamartine. Toutes les candidatures aux appels à projets et demandes d'aides auprès des différents acteurs capables d'être des soutiens en matière de restauration du Patrimoine ont été réalisées. La restauration ne commencera pas si la commune n'a pas la certitude d'avoir des financements qui ne mettent pas en péril le budget de la commune. Par conséquent, nous attendons un soutien réel de nos partenaires dans ce domaine.

❖ La maison « Ex Vautrin »

Le 14 Juillet, l'apéro-village a été l'occasion de collecter des suggestions pour la restauration de ce bâtiment d'envergure à l'entrée du village. La tendance des réponses va dans le même sens que les idées déjà évoquées en conseil municipal. Le projet étudiera la possibilité de faire des salles à usage communal au rez-de-chaussée et des logements locatifs à l'étage. Il s'agit d'un projet conséquent qui demandera du temps pour être réalisé car le village de Saint-Point aura besoin de soutien financier. Les dossiers sont en cours pour obtenir les financements.



L'école des merveilles

Les CP de Saint-Point nous racontent leur rentrée :

A l'école de Saint-Point, il y a deux classes. Dans la première classe, il y a 3 tout-petits, 5 petits, et 8 moyens. Dans la deuxième classe, nous sommes quinze : 7 grandes sections et 8 CP. Dans chaque classe, il y a une mascotte : Petit Loup (le loup), et Pompon (la vache). Au printemps dernier, nous sommes partis en classe de mer à Palavas. C'était super !



A l'école, nous accueillons deux gerbilles. Nous apprenons à écrire et à lire. Nous apprenons à compter, à calculer des additions et des soustractions. Tous les lundis, nous chantons à la chorale.

Les vendredis matins, nous faisons « école dehors » au lac, au pré communal et dans notre potager. Si vous nous croisez, faites-nous coucou !

La vie associative

❖ Les Amis du lac

Pour la 3ème année consécutive, nous avons organisé la fête du lac et la brocante. Le succès est toujours au rendez-vous tout comme la présence de nombreux et fidèles bénévoles qui ont cette même volonté de créer de la cohésion dans le village autour de bons moments. L'organisation se précise année après année, les idées et astuces sont les bienvenues, et évidemment tout habitant ayant la volonté d'intégrer le groupe aussi. N'hésitez pas à nous contacter sur notre ligne : 06 66 60 97 20. Les dates des prochains événements seront indiquées sur les réseaux sociaux et les journaux locaux.



❖ LACIM

Le comité LACIM Saint-Point/Tramayes continue ses actions pour soutenir les projets en Haïti. En raison de la situation critique du pays, une grande précarité alimentaire s'est installée. Ainsi finançons nous l'achat de graines et de plants pour permettre la culture de jardins « garde-manger » qui fournissent la cantine de l'école.



Pour cela nous organisons diverses actions : le repas, toujours convivial et agrémenté d'une animation, la représentation théâtrale à Tramayes offerte par la troupe de Dompierre-les-Ormes (pièce très drôle qui a eu un franc succès) et notre vente de plats à emporter préparés cette année par le restaurant O lac.

En novembre vous pourrez profiter de notre vente d'agrumes venus directement de chez le producteur et cueillis mûrs sur l'arbre (à commander avant le 26 novembre pour une livraison le 13 Décembre). Prochaines dates : 28 février 2026 repas et 11 avril 2026 théâtre

❖ La Pimenterie



La Pimenterie nous a encore ravis cette saison dernière avec de nombreuses rencontres autour du théâtre, du conte, de la cuisine, des causeries, des résidences, des ateliers divers... Vous ne savez peut-être pas qu'il y a eu et qu'il va y avoir encore des changements au sein de l'équipe avec des arrivées et des départs. Nous sommes de plus

en plus contraints, comme les autres lieux socio-culturels, par des financements incertains voire réduits qui tendent à fragiliser la structure. Ceci nous amène à réfléchir aux réponses que l'on peut trouver pour composer avec ces nouvelles restrictions ! Vous avez peut-être participé en Juillet à la belle fête de soutien, qui a rassemblé un grand public et a permis de lever des fonds pour renforcer le budget de la Pim ! Nous remercions d'ailleurs tous ceux qui sont venus un peu ou beaucoup participer à cet événement festif ! Nous avons aussi vécu un beau moment pour le p'tit Pim, qui a rassemblé de nombreuses familles, malgré le temps pluvieux. Les actualités à venir sont riches en diversité avec par exemple un atelier clown, un « incroyable banquet Matourin », des soirées jeux, de la cuisine partagée, des ateliers parent/enfants, des causeries, des spectacles ou encore un concert de rap !!! Et tout ça dans notre petit lieu à Saint-Point qui tisse des liens entre les gens ! Si vous êtes intéressés pour vous investir, un coup de fil au 06.77.54.45.40 ou passez tout simplement, un vendredi par mois vous pouvez « amener votre gamelle » et venir déjeuner avec nous ! La programmation sur lapimenterie.fr

❖ Le théâtre : Les compagnons du chêne de Jocelyn

Les Compagnons du Chêne de Jocelyn ont joué « Merde » de Claire Poirson. Dans un décor à vous donner le tournis, un accordéoniste, des chants populaires entre des saynètes aux superstitions étranges, du théâtre classique revu à l'extrême, contemporain ou revisitant Shakespeare à la scie, une épreuve de mime olympique, du livre à manger ou l'agonie lente d'un héros... Quel spectacle ! Quel succès !



Le cru 2026 se concocte. Des indices : ce sera drôle, saupoudré de chants, on parle de vaudeville...

Réservez dès à présent le 1er week-end de juillet

❖ Pêche Nature du Lac de Saint-Point

L'association a organisé plusieurs concours en ce début d'année. Il y a eu tout d'abord le concours de pêche à la truite en mars, de pêche aux poissons chats en juillet et à la carpe en septembre.

Le prochain évènement se déroulera le 8 novembre avec le concours de pêche aux brochets.



❖ La société de chasse



La société de chasse a organisé avec succès sa traditionnelle vente de boudins. Une belle réussite, animée au cœur du village par les trompes de chasse du Rallye Trompes Charnaysien.

❖ Le club de tarot

Le samedi 19 avril, le club a organisé son assemblée générale de fin de saison. Ce fût l'occasion pour eux de récompenser les meilleurs joueurs et joueuses et de passer un moment convivial autour d'un repas.



❖ Villages Solidaires



❖ L'Association Lamartine Aujourd'hui

Cette association a organisé plusieurs manifestations. Après le 1^{er} Banquet Républicain en novembre 2024, 5 représentations d'une lecture théâtralisée et musicale sur la vie de Lamartine ont été données en juillet et août 2025 sur la région. Elles ont connu un franc succès (notamment à Milly Lamartine avec plus de 80 personnes) et l'interprétation par 2 comédiens et une musicienne a vraiment enchanté les spectateurs. A venir: le banquet Républicain le 22 novembre 2025 à la Maison Mâconnaise des Vins, et une nouvelle vague de la lecture théâtralisée et musicale sur 2026.

<https://aujourdhuilamartine.eu>

❖ Le Triathlon du Mâconnais

Saint-Point est très apprécié par les organisateurs, avec la réunion des 3 épreuves sur le territoire (Natation dans le Lac, vélo sur Saint-Point et les communes environnantes et course à pied autour du Lac). Malgré une très forte chaleur, l'édition 2025, dimanche 29 juin, a connu un grand succès. Ce sont plus de 110 triathlètes adultes (femmes et hommes pour un même parcours) et presque 200 jeunes qui ont concouru. Félicitations aux sportifs et aux organisateurs qui font vraiment tout pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs et qui laissent à leur départ des espaces très propres.

❖ Apéro village du 14 JUILLET

Ce fût un beau moment de convivialité dans notre village. Après un mot d'accueil par le conseil municipal et une inauguration symbolique de l'aire de jeux près de la mairie, les nombreux Sampognards présents se sont rendus dans le pré communal pour



profiter d'un buffet et de



discussions enjouées. Des tables ont même dû être rajoutées devant l'affluence !!!

A cette occasion, de très bonnes idées ont été émises concernant la maison acquise dernièrement par la commune.

❖ La balade Nocturne 2025

Avec un temps idéal pour marcher, jeudi 31 juillet, 125 personnes ont participé à la balade nocturne et ont apprécié, pour la grande majorité, ce parcours un peu plus sportif que d'habitude. Mais dans nos contrées, il n'est pas rare d'avoir des bosses à franchir !

Que la municipalité soit ici remerciée pour l'accueil et la collation offerte à l'arrivée de tous les participants. A l'année prochaine pour une nouvelle édition, toujours programmée par l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne, de notre communauté de communes.

❖ Lire et délire en Valouzin

Lire et délire en Valouzin a proposé un bel après-midi musical ce dimanche 12 octobre à Saint-Point avec le concert de Thierry Peinado qui a brillamment repris des chansons du répertoire de Michel Berger et de Balavoine, et chanté ses compositions dans la salle du Poète bien remplie. Une autre date est à retenir : le Dimanche 30 Novembre à 15h à la salle du Poète, après-midi théâtrale avec lectures de textes et chansons sur le thème du cirque, destiné à un public d'adultes.

Les informations municipales

❖ Nuisances sonores

Lorsque l'on pense aux nuisances sonores, nous imaginons immédiatement les engins à moteur et la musique notamment lors des fêtes nocturnes, mais les aboiements des chiens, lorsqu'ils sont intempestifs, peuvent devenir également pénibles pour le voisinage proche. En France, les aboiements sont considérés comme des nuisances sonores, et les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants et du voisinage. Les aboiements sont encadrés par plusieurs textes de loi du Code de la santé publique, du Code Pénal et du Code civil. Ils peuvent être sanctionnés par des amendes allant jusqu'à 450€ ou par des mesures contraignantes. Tous rappellent que le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par celui-ci, y compris les nuisances sonores. Nous vous remercions pour votre vigilance.



❖ Notre verger communal, un bien commun

Cette année encore, il nous a bien gâté. Un enduit des troncs des fruitiers, à la sortie de l'hiver, avec un badigeon constitué d'argile, de bouse de vache, de cendre, de basalte, de décoction de prêle et de silice, a renforcé la résistance aux attaques d'insectes du bois. Deux pulvérisations d'une préparation à base d'ortie et de consoude au printemps a permis de stimuler la photosynthèse donc la production. La lutte contre les maladies

fongiques s'est faite par 2 traitements à partir de décoction de prêle. Les résultats de fructification sont au rendez-vous. Du côté des pommiers, la variété Flandre a ouvert le bal dès le mois d'août, a suivi la Belle de Pont de Vaux puis la Rose de Berne très aromatique. En fin de saison se présentent les pommes de garde, elles se conservent très bien lorsqu'elles sont cueillies fin septembre / octobre. Du côté poiriers, la récolte est plus capricieuse, les arbres ont un passé un peu "douloureux" et sont plus délicats à requinquer. Il y a 4 ans, les arbres morts ont été remplacés par des porte-greffes sains, qui ont été greffés avec des variétés rares. Espérons que ce verger va poursuivre ses missions de lieux d'apprentissage et d'échanges des écoliers, ados, parents et grands-parents. S'il est bichonné avec amour comme il le mérite, il pourra régaler de nombreuses générations...

❖ Attention à l'AMBROISIE !

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers. Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique : rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma et peut entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation. Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.



Une équipe d'une dizaine de personnes, composée d'élus et de bénévoles s'est constituée pour procéder d'urgence à l'arrachage et au brûlage de plants d'ambrosie qui avaient envahi une parcelle cultivée sur 400m² environ à Gorze. Merci à tous ces bénévoles !

❖ Assainissement : les lagunes de Saint-Point sont en travaux

Après moult reports d'exécution depuis plusieurs années, se déroulent actuellement les travaux de curage et de réfection des berges et du fond des lagunes de Saint-Point. Ces bassins permettent le traitement des eaux usées issues des habitations et des bâtiments publics raccordés à l'assainissement collectif.

La première phase des travaux consiste en la vidange des eaux claires, puis vient le pompage des boues qui sont épandues sur des terres agricoles disponibles les plus proches possibles pour limiter les coûts de transport (avec autorisation de la Chambre d'Agriculture). Ensuite intervient la phase proprement dite de confortement et de réfection des bassins. Ces travaux nécessitent l'intervention d'engins lourds et volumineux.



L'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif, est maintenant une compétence transférée à la communauté de communes. Le financement de ces travaux est donc assuré par celle-ci. Ces travaux font partie d'un programme pluriannuel subventionné pour une bonne part par l'Agence de l'eau, laquelle prend ses financements à la fois de l'État mais aussi d'une part payée par les usagers sur la facturation de l'eau potable consommée. Au-delà du fait que ces travaux n'ont jamais été réalisés dans le passé depuis la création de ce lagunage il y a 25 ans maintenant, le coût important qu'ils représentent peut poser question à la fois au regard des budgets de plus en plus contraints des collectivités et par rapport au faible nombre d'habitants raccordés à ce système dans des communes de la taille de la nôtre. Le budget prévisionnel de ces travaux est de 50000€ pour les lagunes de Saint-Point.

❖ Elections 2026

